

CLN Rallye 7,70% est un EMTN de droit Anglais

Nominal de 1000 €

Code ISIN : XSO386525678

Emetteur : ABN AMRO

Période de souscription : jusqu'au 11 Décembre 2009

Périodicité de cotation : Hebdomadaire

Disponible exclusivement sur

Panthéa, Nortia Capi +, Alégria

Investissement minimum : 20 000 euros.

Ne fait pas appel public à l'épargne. Unité de compte réservée aux investisseurs avertis. Il est recommandé qu'une telle Unité de compte ne représente pas plus de 5% des actifs financiers du souscripteur.

CLN Rallye 7,70%

Nortia crée pour vous **CLN Rallye 7,70%** Profiter d'une opportunité sur le Marché du crédit*.

Ses atouts :

- un coupon annuel de 7,70%,
- un sous-jacent solide,
- une disponibilité hebdomadaire,
- une durée de 5 ans.

La société de référence :

- Rallye

Sa durée d'investissement est de 5 ans.

CLN Rallye 7,70% détache un coupon de 7,70% en Décembre de chaque année, versé sur un support sécuritaire.

Au terme des 5 ans et en l'absence d'Événement de Crédit, CLN Rallye 7,70% est remboursé à sa valeur nominale majorée du dernier coupon de 7,70%.

Dans le cas d'Événement de Crédit sur l'Entité de référence (Rallye), le coupon et le remboursement au terme seront diminués.

(voir annexe financière)

Entité de Référence	Obligation De Référence	S&P	Pondération
Rallye	FR0000473985	NC	100%



» Avantages

Rendement potentiel élevé :
surperformance par rapport au taux de swap annuel 5 ans.

» Risques

Le capital et les coupons sont à risque à la fois sur l'Émetteur et sur l'Entité de Référence. Ce risque peut aller jusqu'à la perte totale du capital et des coupons en cas d'Événement de Crédit.



CLN Rallye 7,70 %

Pourquoi le Marché du crédit offre-t-il de tels rendements ?

- » D'une manière générale, les rendements obligataires ont très fortement augmenté depuis 1 an. Il existe ainsi d'excellentes opportunités sur des durées courtes de 1 à 4 ans.
- » Dans un climat de détérioration de la confiance, les probabilités de défaut des entreprises anticipées par le marché, sont largement supérieures à celles connues historiquement.
- » La crise de liquidité provoquée par la crise financière accentue le déséquilibre entre l'offre et la demande.

Pour toutes ces raisons, le supplément de rémunération (spread) que le Marché du crédit propose aujourd'hui, par rapport au rendement des fonds d'État, atteint des niveaux rarement connus.

La Société de référence :

RALLYE est une société holding de la galaxie Jean-Charles NAOURI, spécialisée dans la distribution. Le groupe est l'actionnaire majoritaire de Casino et du distributeur d'articles de sport Groupe Go Sport. Rallye gère également un portefeuille d'investissements financiers diversifiés.

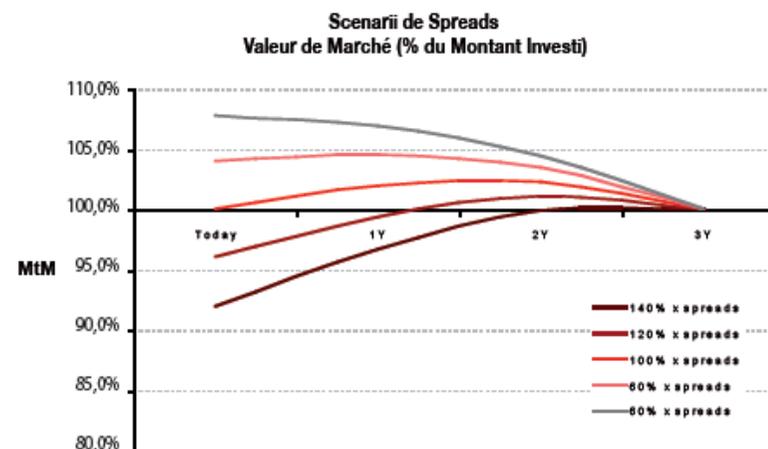
Forces :

- Rallye est le propriétaire de Casino, qui représente plus de 90% de son chiffre d'affaires et constitue l'activité la plus génératrice de cash-flow. Le titre Casino est également régulièrement poussé par des rumeurs de rapprochement avec un grand acteur du secteur.
- Les analystes apprécient le modèle de développement du groupe, fondé sur le discount (Franprix / Leader Price) et les magasins de proximité, qui dégagent des marges importantes.
- Casino est bien exposé aux marchés émergents, où il réalise 30% de ses ventes.

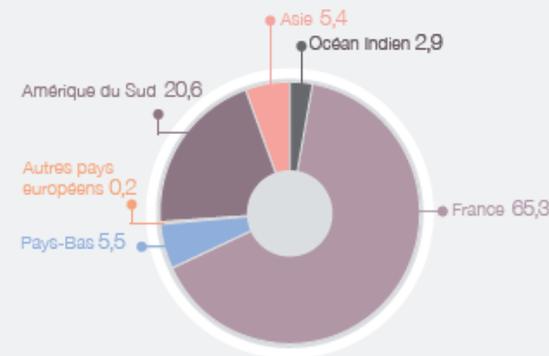
En chiffre :

2007			Gearing estimé	Note
Chiffre d'affaires	Résultat net	Salariés	2009/2010	S&P
25,755 mds €	0,369 mds €	NC	122/115,2	NC

Analyse de sensibilité :



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE
AU 31 DÉCEMBRE 2008 (En%)





En cas de survenance d'un événement de crédit

CLN Rallye 7,70 %

» Un des 3 événements ci-dessous constitue un Événement de Crédit :

1 - Faillite de l'Entité de Référence : c'est-à-dire tout document, déclaration, action ou décision administratif confirmant que l'Entité de Référence ne peut plus faire face à ses obligations.

2 - Défaut de paiement : Inexécution par l'Entité de Référence d'une obligation de paiement exigible au titre d'une Obligation de l'Entité de Référence portant sur un montant égal ou supérieur au Seuil de Déclenchement.

3 - Restructuration : Réduction du taux ou des Intérêts payables, réduction du montant en principal dû à échéance, tout report d'échéance, tout changement dans le rang de priorité d'une obligation ou tout changement de devise ou de composition de tout paiement.

» En cas d'Événement de Crédit sur l'Entité de Référence, le Nominal et le Coupon sont réduits.

1 Le Capital

L'investisseur reçoit un montant correspondant à la Valeur de Recouvrement* de l'entité de référence qui a subi l'Événement de Crédit.

Exemple :

Si, 6 mois après la date de transaction, l'Entité de Référence subit un Événement de Crédit, le Nominal de l'EMTN est réduit. Le coupon cesse d'être payé après le coupon courru (voir partie Coupon). Si une valeur de recouvrement de 40% est calculée pour cette Entité de Référence, l'investisseur récupère 40% du Nominal, 4 jours ouvrés après la détermination de la Valeur de Recouvrement.

2 Le Coupon

Le coupon cesse d'être payé après le coupon courru.

Exemple :

Si, 180 jours après la date de transaction, l'Entité subit un Événement de Crédit, le coupon sera de $100\% \times 8\% \times 180/360 = 4\%$.

* La Valeur de recouvrement sera calculée à une date choisie par la Société Générale, entre les 30^{ème} et le 120^{ème} jours ouvrés consécutifs à la date de détermination de l'événement de Crédit et payé dans les 4 jours ouvrés suivants.

Facteurs de risque

- Les porteurs de la note seront exposés, en plus du risque de crédit sur les Entités de Référence du Portefeuille, au risque de crédit de la Société Générale agissant en tant qu'Émetteur de la note.
- Le paiement des coupons de la note est subordonné à la non constatation d'Événements de Crédit sur les Entités de Référence du Portefeuille.
- En cas d'Événement de Crédit sur une des Entités de Référence du Portefeuille, la note sera remboursée partiellement de façon anticipée contre paiement du Prix de Remboursement Consécutif à un Événement de Crédit sur l'entité correspondante.
- Le Notionnel de la note sera réduit au pro-rata de la pondération de cette entité dans le Portefeuille. En conséquence, le coupon sera réduit et ne sera plus payé que sur le Notionnel restant de la note. Pour le calcul du coupon, la réduction du Notionnel consécutive à un Événement de Crédit sera considérée effective à partir de la date de paiement de coupons précédant la constatation de cet événement (ou de la Date d'Émission en ce qui concerne la première période de coupon).
- La valeur de la note peut être volatile et sera dépendante, parmi d'autres facteurs, du temps restant avant la maturité, de la liquidité sur le marché du crédit, des taux d'intérêts, de la situation financière et de la qualité de crédit des Entités de Référence du Portefeuille, des conditions économiques en général, de la volatilité des marchés financiers, des événements politiques et des développements ou des tendances propres à certains secteurs d'activités économiques.
- Les obligations de l'Émetteur, au titre de la note, sont indépendantes de l'existence ou non d'exposition de l'Émetteur (ou de l'un des ses affiliés) sur les Entités de Référence du Portefeuille. L'Émetteur (ou l'un des ses affiliés) ne doit pas subir, ni apporter la preuve d'une perte quelconque à la suite de la constatation d'un Événement de Crédit.
- Les porteurs de la note n'ont aucun droit ni aucun recours, du fait de la note, sur les titres des Entités de Référence.
- Les données passées ne préjugent pas des données futures.